

Le contexte, en matière de politique de l'enfance et d'assistance éducative nous invite à ne pas baisser la garde !
Pour le faire entendre, il n'y a pas d'autres alternatives que d'associer davantage de personnes et d'associations disposées à rejoindre notre mouvement et la dynamique que nous défendons depuis plus de 40 ans.
Ensemble pour aller encore plus loin, pour une protection de l'enfance juste !



(1)

N° ADH : 2026M.....

ADHESION PERSONNES MORALES - Année civile 2026

Le montant des cotisations est calculé à partir de l'application d'un taux de **0,35 / 1000** du compte **64** du budget prévisionnel accordé N – 1 de l'ensemble des services de milieu ouvert gérés par l'association. Pour l'année 2026, le plafond est fixé à 1200€.

- Montant du compte 64 du prévisionnel N-1 de chacun des services de milieu ouvert géré par l'association :

- Nombre d'équivalent temps plein des services milieu ouvert :

- Nombre d'équivalent temps plein total :

L'ASSOCIATION :

NOM DIRECTEUR.RICE GENERAL.E :

E-Mail :

Adresse :

Tél : **E-Mail secrétariat :**

déclare : - adhérer à l'Association CARREFOUR NATIONAL DE L'A.E.M.O conformément à l'article 5 des statuts
- régler le montant de la **cotisation 2026, soit la somme représentant 0,35 / 1000 du compte 64 du budget prévisionnel N – 1** de :

Adresse mail pour l'accès au compte adhérent :

Le règlement est à effectuer :

par chèque à l'ordre du C.N.A.E.M.O
Chèque bancaire

n°

du

par virement bancaire sous la référence
ADHESION-26_nom_association
(IBAN : FR76 3002 7174 1100 0200 1210 107)
Date du virement bancaire :

N'oubliez pas de nous faire parvenir votre fiche d'adhésion par mail à contact@cnaemo.com ou par voie postale accompagnée de la date du virement.

Fait à Le

NB: L'adhésion 2026 acquittée ou renouvelée sera exigée pour participer aux votes lors de l'AG annuelle du CNAEMO.

(1) Ne rien inscrire. Cadre réservé au CNAEMO.